

Interpellation de Roby Tschopp, Les Verts

L'aide sociale, report de charges fédérales sur les communes

L'évolution des dépenses liées à l'aide sociale dans la Commune de Val-de-Ruz suscite des interrogations d'autant plus préoccupantes qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en maîtriser les origines.

Le Canton du Valais a fait effectuer par l'entreprise Ecoplan une analyse de l'aide sociale, publiée le 21 mai 2015. Parmi les trois causes identifiées de l'augmentation de coûts, la première invoquée est la réforme – restrictive – des assurances chômage et invalidité. Les deux autres causes, à savoir les variations du marché de l'emploi et les mutations sociales, font déjà l'objet de l'action politique communale, qui n'a sur elles qu'une prise bien limitée.

En clair, les communes en général, et Val-de-Ruz en particulier, sont victimes aujourd'hui d'un report de charges en provenance de la Confédération.

Le Conseil communal partage-t-il les conclusions de l'étude valaisanne et si oui que compte-t-il entreprendre pour faire entendre une protestation légitime aux autorités compétentes ?

Roby Tschopp
Conseiller général
28.09.2015